



## CHALET BELLEDONNE - TARIFS 2021

Le CLM 7 Laux a décidé d'appliquer les mêmes tarifs qu'en 2020

### Adhésion annuelle CLM obligatoire (à ajouter au montant de l'hébergement)

- Adulte 3 €
- Famille (2 enfants et +) 8 €
- Enfant (de 5 à 18 ans) 1 €

### Base tarifaire (taxe séjour incluse) :

	HIVER	ETE
Tarif nuitée ADULTE	14,60 €	12,20 €
Tarif nuitée moins de 18 ans	7,00 €	5,90 €
Montant séjour minimum week-end	720 €	570 €
Montant séjour minimum semaine	1 490 €	1 050 €

### Modalités d'application :

Un séjour week-end démarre le vendredi à 18h et se termine le dimanche à 17h.  
 Une séjour semaine démarre le dimanche à 18h et se termine le vendredi à 16 h.

Le tarif HIVER s'applique du 1<sup>er</sup> octobre au 30 avril.  
 Le tarif ETE s'applique du 1<sup>er</sup> mai au 30 septembre.

Gratuité pour les enfants de moins de 5 ans  
 Gratuité à partir du troisième enfant d'une même famille

Le calcul du prix du séjour se fait à partir du tarif des nuitées.  
 Cependant lorsque montant du prix du séjour est inférieur au minimum requis, alors le prix à payer est le montant séjour minimum ci-dessus

### Taxe de séjour :

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2019, l'intercommunalité taxe les séjours à 2,5% par nuitée ADULTE pour notre catégorie d'hébergement.  
 Cette taxe est intégrée à la base tarifaire. Elle n'est pas à rajouter au montant du séjour.

### Arrhes à verser à la réservation :

**ATTENTION, les arrhes ne sont pas restituées en cas d'annulation du séjour.**

	Week-end	Semaine
Montant des Arrhes	200 €	400 €